

Intérieur, parce qu'il est privé de tout ce qui montre et manifeste la vie ; il est privé de son extension actuelle, et par conséquent de l'exercice de toutes ses facultés naturelles, de telle sorte qu'il ne peut ni voir, ni entendre, ni se mouvoir.

“La victime égorgée dans les sacrifices anciens disparaissait-elle plus complètement sous les cendres du bûcher, que le Christ sous la poussière des accidents ? O prêtre, pourraient dire les Anges, tu l'as réuit au néant, notre Roi de gloire : il est moins vivant dans cet état que le ver de terre : et le brin d'herbe annonce sa présence au soleil avec plus d'éclat que lui. “(*Somme de la Prédication Eucharistique, tom. 1. Le Sacrifice.*)

3. Ce sacrifice est offert par un prêtre : c'est Jésus-Christ qui s'offre par le ministère des prêtres mortels qui tiennent sa place, comme il s'est offert lui-même sur la Croix, ainsi que s'exprime le saint Concile de Trente.

4. Enfin ce sacrifice est légitimement institué, puisqu'il l'a été par Notre-Seigneur lui-même, et ainsi il atteint infailliblement son effet qui est d'adorer le souverain domaine de Dieu, de reconnaître ses bienfaits, d'apaiser sa Justice, et de solliciter toutes sortes de grâces de son infinie Bonté.

Ainsi donc, le sacrifice eucharistique réunit toutes les preuves qui nous le montrent comme un vrai et réel sacrifice, et nous pouvons répéter avec bonheur : *Habemus Altare !*



L'ARCHIGONFRERIE DE L'AGREGATION DU T. S. SACREMENT.

(suite)

II. — But de l'Agrégation.

Après avoir tracé dans un précédent article les grandes lignes de cette Œuvre, nous entrons aujourd'hui dans le détail de ses éléments et de ses moyens.

Et d'abord, quel en est le but et la raison d'être ? En quoi peut-elle revendiquer une place légitime, une place nécessaire, parmi les Œuvres de foi et de piété, qui, en nos temps troublés, sauvegardent l'honneur divin et font la consolation de la Sainte Église ? C'est ce que nous allons expliquer aujourd'hui.